



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 26 juillet 2018**

**DELIBERATION N° 153/07/2018 : GRANDS SITES OCCITANIE - APPROBATION ET SIGNATURE  
DU CONTRAT REGIONAL**

*L'an deux mille dix-huit, le jeudi 26 juillet à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 juillet 2018.*

**Présents Titulaires : 27**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Nadia CHEKLIT, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Jean-François GARRIGUES, Bernard GISQUET, Clarisse HEULLAND, Benoit IBRES, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX.

**Absents ayant donné pouvoir : 17**

Mesdames, Messieurs, Danielle AMOUROUX à Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO à Marie-Claude BERLY, Nadine BOUVET à Paulette MULLER-DUPONT, Jean-Luc BUDOIA à Jean-François GARRIGUES, Alain CRIVELLA à Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE à Laurence PAGES, Philippe FRANCOIS à Françoise PIZZINI, Alain GABACH à Bernard PAILLARES, Jacques GAYRAL à Pierre BONNEFOUS, Paul GRAND à Christian MOULIS, Annie GUILLOT à Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE à Claude VIGOUROUX, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI, Valérie RABAULT à Rodolphe PORTOLES, Gaël TABARLY à Daniel DONADIO, Monique VALAT à Christian PEREZ, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

**Absents Excusés : 4**

Madame, Messieurs, Marc BOURDONCLE, Didier CLAMENS, José GONZALEZ, Christine MOLLIN.

**Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX**

**Monsieur Alain ABADIE donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

La Région Occitanie a lancé au cours du mois de juillet 2017 un appel à projets visant à l'obtention du nouveau label touristique « Grand Site Occitanie ».

Etant déjà détenteurs du label « Grand Site Midi-Pyrénées », le Grand Montauban et la Ville de Montauban, avec le concours de l'Office de Tourisme du Grand Montauban, ont donc naturellement présenté leur candidature en septembre 2017.

Cette candidature a été retenue par le Conseil Régional en séance du 15 décembre 2017.

Aujourd'hui, ce sont près de quarante sites qui ont obtenu ce label dont quatre sites en Tarn-et-Garonne (« Montauban », « Moissac », « Cordes-sur-Ciel et les Cités médiévales » incluant Bruniquel, « Bastides et Gorges de l'Aveyron » incluant Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val).

Après sélection de la candidature, la prochaine étape est la signature du contrat régional.

Ce contrat fait état de la stratégie touristique et culturelle du territoire pour ces prochaines années et reprend l'ensemble des actions de valorisation du patrimoine qui passeront par :

- le renforcement de la stratégie touristique afin de conforter Montauban en tant que site de destination ;
- des travaux d'aménagement urbain et de restauration du patrimoine culturel, architectural et naturel ;
- une programmation culturelle et une politique touristique innovantes, adaptées à tout public notamment en s'appuyant sur de nouvelles offres numériques ;
- la mise en place de partenariats avec les autres territoires du département...

Au-delà du cœur emblématique correspondant au centre historique de Montauban, les nouveaux Grands Sites Occitanie doivent inclure dans leur périmètre une zone d'influence élargie afin que ce label puisse contribuer au développement et au rayonnement de l'ensemble des territoires de la Région.

Montauban et son agglomération se sont donc notamment rapprochés de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne afin de l'intégrer dans leur zone d'influence et ainsi mettre en place des politiques touristiques communes. Ce partenariat se traduira dès lors par leur cosignature du contrat Grand Site.

Les différentes actions qui seront mises en œuvre seront susceptibles de bénéficier de financements de la part de la Région Occitanie ainsi que du Département de Tarn-et-Garonne (dans le cadre des dotations territoriales et des enveloppes actuelles), ce dernier étant donc également signataire de ce contrat.

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 19 juillet 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- approuver le projet de contrat joint en annexe,
- autoriser Madame la Présidente à signer le contrat avec ses partenaires.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le projet de contrat joint en annexe,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat avec ses partenaires.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**01 AOUT 2018**

De sa publication le :

**01 AOUT 2018**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 27 juillet 2018

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

